

## Fiche-action n°SC1

### Atelier du futur n°10 « Santé et consommation »

**« Organiser une fête destinée à promouvoir les produits locaux (alimentaires en particulier) en marge d'une ou de deux fêtes déjà existantes dans la commune »**

#### Situation et justification

Des communes du canton de Genève organisent des fêtes mettant en valeur des produits alimentaires régionaux : il existe par exemple la « Fête de la tomate » à Carouge en juillet, la « Fête de vendanges » à Russin en septembre ou encore la « Fête de la courge » à Corsier en octobre. Ces événements favorisent une autre approche de l'alimentation que celle proposée habituellement au travers de la publicité et des grandes surfaces, en permettant en particulier de (re)découvrir le goût des aliments frais, le rythme naturel des saisons, le travail effectué par les producteurs régionaux. Ils favorisent une meilleure alimentation et donc une meilleure santé, l'emploi local et des circuits de distribution de proximité (impact environnemental réduit). Le but de cette fiche-action est qu'une fête annuelle des produits locaux (voire deux si les conditions le permettent) puisse être créée à Chêne-Bourg.

Afin de limiter les charges d'organisation, il pourrait s'agir de profiter d'un événement communal déjà existant.

C'est ainsi que lors de la fête annuelle du Centre de loisirs de Chêne-Bourg, qui a lieu à la fin du printemps<sup>1</sup>, pourrait être créée une animation « Festival de salades et plantes sauvages ».

De même, la traditionnelle « Fête de l'Escalade » en décembre pourrait accueillir une « Fête de la soupe genevo-savoyarde » permettant de déguster différents types de soupes traditionnelles et créatives avec la présence de stands de spécialités et produits des terroirs genevois et savoyards. Des acteurs de l'agriculture de proximité à Genève pourrait être des partenaires privilégiés à l'organisation de tels événements (fourniture des produits frais, voire participation à la dégustation et à la vente de produits sur place). De surcroît, une animation pourrait consister à ce que des préparations culinaires soient réalisées en (et avec le) public sous la responsabilité d'un chef cuisinier réputé.

Par ailleurs, des stands de productions locales non alimentaires (notamment des artisans des Trois-Chêne) pourraient également être conviés à tenir un stand.

Enfin, d'autres animations favorisant l'exercice physique par le jeu pourraient être prévues.

Cette proposition correspond à une mise en application à l'échelle communale de l'un des trois objectifs du « Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2007-2010 » du Département de l'économie et de la santé dont le titre est « Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière ».

#### Objectifs visés

- Promouvoir une alimentation saine composée de légumes et de fruits frais.
- Favoriser les productions régionales (alimentaires ou autres), en particulier la culture biologique.

#### Pertinence « développement durable » de l'action

##### Pôle social :

L'objectif principal de cette proposition trouve sa justification dans deux postulats du développement durable retenus par la Confédération suisse<sup>2</sup> : « La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée » (postulat 2b) ; « La consommation de biens et de services doit répondre à des critères d'équité et de respect de l'environnement » (postulat 12b).

<sup>1</sup> En 2008, la fête du Centre de loisirs s'est déroulée le 31 mai à la place Favre.

<sup>2</sup> Les indicateurs et postulats « Monet » sont décrits dans le site internet de la Confédération (<http://www.bfs.admin.ch> > Thème « Développement durable »)

### Pôle économique :

La consommation des produits locaux (alimentaires et autres) favorise les activités économiques et l'emploi.

### Pôle environnemental :

« La consommation de biens et de services doit répondre à des critères d'équité et de respect de l'environnement » (postulat 12b). La consommation des produits locaux limite les besoins en déplacement, généralement source de pollutions. La promotion de produits biologiques est favorable pour le maintien de terres peu ou pas polluées par l'usage de produits chimiques.

### **Descriptif et mise en place de l'action**

- Evaluer la faisabilité de ce projet avec les différents partenaires en charge de la préparation des fêtes organisées dans la commune (Fête du Centre de loisirs et Fête de l'Escalade).
- Choisir le-les partenaire-s de l'agriculture de proximité détenteur du label « Genève Région – Terre Avenir ».
- Etablir un budget en évaluant les possibilités de soutiens financiers (voir point « Budget »).
- Informer la population (résidents des Trois-Chêne en priorité).

### **Calendrier**

Adoption et préparation de cette action dans les meilleurs délais.

### **Responsables**

Les Conseillers-ères administratifs-ves en charge de « la culture et les loisirs » et « les affaires sociales », les Présidents-es des Commissions « culture et loisirs » et « affaires sociales », le Secrétaire général.

### **Partenaires (et mode de participation)**

Partenaires spécifiques pour l'organisation de l'événement proposé :

- Le Centre de loisirs de Chêne-Bourg (participation à l'organisation d'animations et jeux)
- Organisateur et principaux participants de la (des) fête(s) à laquelle (auxquelles) s'associerait cette animation (service culturel, sauveteurs auxiliaires, ...)
- Un ou plusieurs acteurs<sup>3</sup> de l'agriculture de proximité à Genève (fourniture de légumes et fruits).
- Des artisans et/ou producteurs de la région genevoise et savoyarde (présence de stands)
- Un cuisinier réputé (préparations culinaires en public)

### **Budget**

Un coût de CHF 8'000.- à CHF 15'000.- par événement est à prévoir, sachant que des aides potentielles sont à évaluer:

- Selon Radix<sup>4</sup>, ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ARE (Office fédéral du développement territorial)<sup>5</sup>.
- L'OPAGE<sup>6</sup> pourrait être sollicité pour fournir une aide.

### **Indicateurs de développement durable**

- Nombre de personnes visitant la fête et participant aux différentes activités.
- Sondage de satisfaction à organiser sur place (feuillelet à remplir de manière volontaire)

### **Suivi et amélioration continue**

Bilan annuel des activités en vue de reconduire annuellement l'événement en intégrant les améliorations prenant en compte les résultats fournis par les indicateurs.

---

<sup>3</sup> Parmi les acteurs se déclarant intéressés par cette action (lors des contacts établis par le bureau ECO21) : l'exploitation agricole « Les Ares et Vous » (Thomas Descombes), l'association « Affaire Tournèrève » (Reto Cadotsch), l'Union Maraîchère de Genève (Aurélien Picaud). Autres acteurs possibles : les Jardins de Cocagne, les Cueillettes de Landecy, le Panier à 4 pattes, le Jardins des Charrotons, les Vergers d'Epicure, l'Office pour la promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE), l'association AgriGenève.

<sup>4</sup> Radix : Fondation suisse pour la santé mandatée par l'OFSP – [www.radix.ch](http://www.radix.ch) – contact auprès de son représentant en Suisse romande M. Christian Wilhelm

<sup>5</sup> [www.aren.admin.ch](http://www.aren.admin.ch) – Programme d'encouragement pour le développement durable

<sup>6</sup> Office de promotion des produits agricoles de Genève - [www.opage.ch](http://www.opage.ch) – contact : [info@opage.ch](mailto:info@opage.ch)